



N°01 PARADOXE

1^{ER} RANG / 1^{ER} PRIX

CHESEAUXREY ASSOCIÉS SA, SION

Collaborateurs :

Emanuel Amaral, Olivier Cheseaux, Alexandre Rey, Sébastien Vitre,
Dario Zimmermann

EDITECH SA, AYENT

Collaborateurs :

Ravaioli Camillo, Lydia Chavaudra, Olivier Dessimoz, Hamza Sehaqui

Le lauréat prévoit la démolition de l'ancienne école ménagère, de la petite villa et de l'interstice entre l'école et la salle polyvalente pour laisser place à un aménagement totalement neuf sur la zone haute du site. Il tire sa devise de l'inversion de la répartition des fonctions sur le site en logeant les locaux de la crèche – nurserie / UAPE dans l'école existante pour créer un nouveau volume contenant l'entier des classes demandées d'un seul tenant et la bibliothèque.

Cette démarche projectuelle inattendue offre plusieurs avantages. Au niveau urbain, elle permet un renforcement de la séquence bâtie le long de la route cantonale et articule la fin de l'espace public lié à la chapelle Saint-Martin avec la nouvelle place de l'école. Sur ce point, le jury déplore uniquement la rigidité de la géométrie d'implantation parallèle à la salle polyvalente qui génère un certain manque de fluidité des parcours entre la rue et la place de l'école. Par contre, toute la frange basse du site reste libre de toute construction, permettant ainsi de maintenir le grand parking existant et d'offrir une grande place dans le prolongement de la salle polyvalente.

Le fonctionnement de l'ensemble des programmes convainc le jury par sa quasi-évidence. La typologie de la nouvelle école tient compte du dénivelé naturel du terrain en présentant une répartition sur demi-niveaux. La bibliothèque est judicieusement placée en rez-de-chaussée de la partie haute, le long de la route cantonale. L'entrée de l'école se fait depuis la place en contrebas et les classes sont toutes distribuées par un large couloir incluant les vestiaires. Là aussi, le jury déplore une certaine rigidité dans un plan qui ne présente pas beaucoup de richesses. Il souligne par contre l'avantage de pouvoir agrandir l'école de quatre, voire sept classes dans le futur par une simple surélévation. La répartition du programme de la crèche – nurserie – UAPE dans l'ancienne école est faite de manière naturelle et habile, seul l'accès aux sanitaires de la crèche au rez-de-chaussée en traversant le hall d'entrée ne donne pas satisfaction.

En comparaison des autres projets, l'économie générale du projet est bonne ; la réalisation devra par contre se faire avec un déménagement de la crèche-nurserie

dans des locaux provisoires. La matérialité proposée en bois des façades de la nouvelle école est peut-être à reconsidérer pour donner une accroche plus urbaine à l'implantation dans son contexte.

Concept statique

Le bâtiment actuel de l'école est réaffecté pour y loger l'intégralité du programme d'accueil aux enfants – nurserie, crèche et UAPE. Une partie non-négligeable des refends sismiques permettant aujourd'hui également la séparation entre les salles de classes seront pourvus d'ouvertures de communication demain, entre les salles d'accueil. Cette perte de résistance latérale, toutefois maintenue circonstancielle par les auteurs du projet, de façon jugée intelligente, devra être compensée matériellement par les possibilités offertes par le nouveau programme. Les variantes de projet devront se limiter au strict minimum et le programme présenté est donc relativement rigide.

Le nouveau bâtiment accueillant l'école et la bibliothèque est projeté avec une structure porteuse en béton armé. Il serait judicieux, dans un souci environnemental et local, de pencher sur une variante mixte – bois/béton – voir à prévalence bois qui s'insérerait d'un point de vue statique et constructif presque naturellement dans la géométrie régulière présentée. D'un point de vue parasismique, on relèvera la présence défavorable de demi-niveaux qu'il y aura lieu de stabiliser chacun pour eux-mêmes. La volonté délibérée de minimiser les éléments porteurs au niveau de la bibliothèque n'est pas nécessaire d'un point de vue de l'affectation (des étagères devront de toute manière habiller l'espace) et une continuité des éléments porteurs des étages est donc à étudier. L'ouvrage sera finalement dimensionné de sorte à pouvoir accueillir un niveau supplémentaire en construction légère en toiture, afin de garder la meilleure flexibilité pour la Commune.